



SOCOTEC  
Équipements Saint-Étienne  
TECHNOPOLE  
1 rue de la Logistique - BP 775  
42951 SAINT ETIENNE CEDEX 1

STE PILAT EVASION  
1 RUE CHANTELAUZE  
42000 SAINT ETIENNE

Tél : 04 77 91 12 50  
Fax : 04 77 91 12 57

Référence du rapport : 953/13/1512  
Dossier : FAB7859/1  
Intervention : 13/1967

## TRANSPORT MECANIQUE

### Vérification réglementaire en exploitation

Type d'équipements vérifiés	Nombre d'équipements	Nombre d'équipements avec observations	Nombre d'équipements non vérifiés	Nombre de mise à l'arrêt préconisée
<i>Installation d'ascenseur</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Lieu de vérification : DOMAINE CHATEAU DU BUISSON  
LE BUISSON  
42520 VERRANE  
Référence de votre site :

Date du contrôle : 26/06/13  
Intervenant SOCOTEC : M GREA MICKAEL  
Accompagné par : Absence d'accompagnement  
Date du rapport : 08/07/13



**SYNTHESE DE LA VERIFICATION**

Mainteneur	Type d'équipements	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de la visite	Observations	Equipement non vérifié	Mise à l'arrêt préconisée	Page du rapport
<b>THYSSENK RUPP ASCENSEU RS</b>	Installation d'ascenseur	Domaine du Buisson	1412		26/06/13	1			4

Les avis pour chaque équipement référencé ci-avant sont détaillés ci-après dans le chapitre « Vérification des équipements ».

## **RENSEIGNEMENTS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS CONCERNANT L'ETABLISSEMENT**

### **Classement de l'établissement**

Etablissement de 4ème catégorie de type L, N.

Précision sur l'origine du classement : mentionné sur le P.V. de la Commission de sécurité

### **Description sommaire de l'établissement**

### **Nature et étendue de la vérification effectuée**

La vérification a été effectuée conformément aux exigences réglementaires prévues par le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public :

- par l'examen des documents afférents à l'entretien et à la maintenance ;
- par l'examen visuel des parties accessibles ou rendues accessibles à la demande du vérificateur ;
- par des essais de fonctionnement.

Elle a porté, conformément aux exigences de l'article GE 8 §2, sur l'ensemble des points applicable à l'installation, identifiés parmi ceux figurant dans le tableau de référence joint au présent rapport.

### **Identification des matériels de mesure ou d'essai utilisés**

Dans le cadre d'une mission de vérification réglementaire en exploitation d'un ascenseur, SOCOTEC ne procède pas à la réalisation de mesures ou d'essais de laboratoire. L'évaluation de grandeurs constitue des éléments sur lesquels l'inspecteur s'appuie pour émettre son jugement professionnel. C'est ce jugement qui permet la formulation des avis.

**VERIFICATION DES EQUIPEMENTS**
**1. INSTALLATION D'ASCENSEUR (ASCENSEUR DE PERSONNES/DOMAINE DU BUISSON) LOCALISATION / DOMAINE DU BUISSON**
**1.1. CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION ET DE LA MISSION**

Type	Ascenseur de personnes
Installateur	Soretex
Année d'installation	1983
Constructeur	Oléolift
Mainteneur	ThyssenKrupp Ascenseurs
Référence et date du contrat d'entretien	n°063391 du 20/09/2002
Accompagné par	M.Robert
Localisation	Domaine du Buisson
Périodicité réglementaire (exprimée en mois)	60
Périodicité retenue par le client (exprimée en mois)	60
Identification du propriétaire	Ascenseur
Identification de l'exploitant	AM03172D
Installation non marqué « CE »	Oui
Ascenseur avec local de machines	Oui
Ascenseur sans local de poulies	Oui
Ascenseur hydraulique mouflé	Oui
Référence du précédent rapport (RVRAT, RVRE, CTQ, VGP)	CTQ ; rapport SOCOTEC n°953/13/1509

**1.1.1. Ascenseur (1412)**

Identification de l'ascenseur	1412
Nombre de niveaux desservis	4
Charge nominale (kg)	630
Nombre de personnes	8
Vitesse nominale (m/s)	0,4
Type de suspension	Vérin

## 1.2. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Parties d'installation	Avis		
	Satisfaisant	Non Satisfaisant	Non vérifié
Maintien de l'état de conformité	X		
Conditions de maintenance	X		
Conditions d'exploitation		X	
Etude de sécurité (à réaliser par SOCOTEC)	X		

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission, ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

### 1.2.1. OBSERVATIONS RELATIVES A ASCENSEUR (1412)

Eléments vérifiés	Observations	N°
Conditions d'exploitation / Propreté des cuvettes et gaines	La cuvette présente des infiltrations d'eau. Assurer l'étanchéité de la cuvette.	1

## RVRE ascenseur – tableau de référence

### Liste des points vérifiés au titre de l'article GE 8 §2

La vérification réglementaire des installations en exploitation, réalisée par SOCOTEC en sa qualité d'organisme agréé par le Ministère de l'intérieur, a été effectuée conformément aux exigences de l'arrêté du 28 mars 2007 portant approbation de diverses dispositions complétant et modifiant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

Lors de la mission effectuée par SOCOTEC, l'ensemble des points concernant l'installation, identifiés parmi ceux figurant dans le tableau de référence\* ci-dessous, a été vérifié.

<b>1. MAINTIEN DE L'ETAT DE CONFORMITE</b>	2.3.1.3 Traçabilité des délais de remise en état
<b>1.1. Historique des principales modifications déclarées par l'exploitant</b>	<b>2.4. Notice d'utilisation</b>
1.1.1. Enregistrement des déclarations de l'exploitant	2.4.1. Existence pour les appareils marqués CE
1.1.2. Cohérence entre déclarations et réalisation	<b>2.5. Etat d'entretien et de maintenance de l'appareil</b>
<b>1.2. RVRAT ou ancien rapport GE 9 ou derniers rapports de vérification périodique (ancien AS 9)</b>	2.5.1. Rapport de contrôle technique « Sécurité des Ascenseurs Existants »
1.2.1. Existence	2.5.1.1 Existence
1.2.2. Traçabilité de la levée des non conformités	2.5.1.2 Traçabilité de la levée des observations
<b>1.3. RVRE précédent</b>	<b>2.6 Installations de sécurité (ascenseurs destinés à évacuer des handicapés en cas de sinistre)</b>
1.3.1. Existence	2.6.1 Essais de fonctionnement
1.3.2. Traçabilité de la levée des observations	<b>2.7 Dispositifs de sécurité</b>
<b>1.4. Registre de sécurité (comprenant PV de la commission de sécurité)</b>	2.7.1 Non-arrêt au niveau sinistré
1.4.1. Existence	2.7.2 Retour au niveau de référence et diffusion d'une alarme
1.4.2. Visé à l'issue de la visite	2.7.3 Manœuvre pompiers
<b>1.5. Prescriptions imposées par la commission de sécurité (Permis de construire et suite aux visites périodiques)</b>	2.7.4 Asservissement du fonctionnement de l'ascenseur aux conditions de température des machines ou des organes de commandes fixées par le constructeur ou à défaut 40 °
1.5.1. Existence	2.7.5 Asservissement du fonctionnement de l'ascenseur dans le cas de dépassement de température de 40°C et extraction minimale de 20 volumes/heure
1.5.2. Prescriptions éventuelles	2.7.6 Verrouillage, asservissement et manœuvrabilité de la trappe de secours + Présence d'échelle
<b>1.6. Dérogations accordées par la commission de sécurité (Permis de construire et suite aux visites périodiques)</b>	2.7.7 Portes latérales de secours
1.6.1. Existence	2.7.8 Moyens d'alarme en cabine
1.6.2. Dérogations éventuelles	2.7.9 Dispositif de commande accompagnée + système de communication relié au poste de sécurité
<b>2. CONDITIONS DE MAINTENANCE</b>	<b>3 CONDITIONS D'EXPLOITATION</b>
<b>2.1. Contrat d'entretien</b>	<b>3.1 Consignes et signalisation</b>
2.1.1. Existence	<b>3.2 Clef à disposition des services d'incendie et de secours pour les dispositifs de commande accompagné</b>
2.1.2. Date de signature	<b>3.3 Propreté des cuvettes de gaines</b>
<b>2.2. Rapport annuel d'activité</b>	
2.2.1. Existence	
<b>2.3. Dossier technique</b>	
2.3.1. Carnet(s) d'entretien et de maintenance	
2.3.1.1 Existence	
2.3.1.2 Respect des périodicités	

\* Le tableau de référence figurant dans cette annexe, respecte le cahier des charges COPREC pour les vérifications réglementaires en exploitation (VRE) des installations d'ascenseurs dans les établissements recevant du public, approuvé par la DSC le 8 février 2010.

**ANNEXE 1 - ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE**

<b>Identification de l'installation</b>					
<b>Mainteneur</b>	<b>Type d'équipements</b>	<b>Localisation</b>	<b>Identification de l'installation (Numéro)</b>	<b>Libellé client</b>	<b>Date de la visite</b>
<b>THYSSENKRUPP ASCENSEURS</b>	Ascenseur	Domaine du Buisson	1412		

**EVALUATION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE D'INSPECTION**

**réalisée par M GREA Mickael**

**en application des articles R.4543-1 à R.4543-28 du code du travail**

L'étude de sécurité réalisée par SOCOTEC pour l'Ascenseur (1412), n'a pas mis en évidence de risques nécessitant la mise en œuvre de mesures destinées à assurer la sécurité du contrôleur.